

MÉMOIRES

DU COMTE

MIOT DE MELITO

PARIS.—TYPOGRAPHIE WITTERSHEIM
RUE MONTMORENCY, 8.

MÉMOIRES

DU COMTE

MIOT DE MELITO

ANCIEN MINISTRE, AMBASSADEUR

CONSEILLER D'ÉTAT ET MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME SECOND



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS.

1858

Droits de reproduction et de traduction réservés.

MÉMOIRES

DE M. LE COMTE

MIOT DE MELITO

CHAPITRE PREMIER

État de la Corse au moment de l'arrivée de l'auteur. — Plan de conduite qu'il se propose de suivre dans l'administration du pays. — Difficultés que lui suscitent les partisans de la famille Bonaparte et les autorités militaires. — Il renvoie de l'île le général Muller, commandant la division. — Améliorations introduites dans le pays. — Description d'un voyage de l'auteur au Monte-Rotondo. — Fête singulière qui lui est donnée à Cervione. — Lois organiques du concordat conclu avec le pape. — Le consulat à vie. — Peu d'empressement des Corses à voter en sa faveur. — Nombreux votes négatifs parmi les troupes. — Voyage au Monte-d'Oro. — Renseignements sur la famille Bonaparte et son origine. — L'auteur est rappelé et la Corse replacée sous l'empire de la constitution. — Aperçu de la situation de l'île et des mœurs des habitants.

Je fus en général bien accueilli en Corse ; le souvenir de ma première mission m'était favorable ; mon impartialité et le désir sincère de rendre la paix au pays, seul but de ma conduite et de mes actes, étaient connus. On se flattait que j'étais encore animé des mêmes sentiments, et l'on ne se trompait pas. Ce n'était donc pas dans les répugnances ou dans les opinions des habitants que je devais trouver les plus

grands obstacles. Ils devaient naître de l'ascendant que les partisans de la famille du premier consul exerçaient ou voulaient continuer d'exercer. Ils ne voyaient en moi que l'instrument de leurs passions, propre uniquement à les débarrasser de leurs ennemis, pour concentrer toutes les faveurs sur leurs protégés. Je n'étais nullement disposé à jouer ce rôle, et si je l'avais adopté, non-seulement j'aurais manqué à mes premiers devoirs, mais j'eusse encore augmenté les troubles intérieurs que ma mission avait pour objet principal d'apaiser. Je me rendis donc indépendant de toute influence exclusive et je devins bientôt l'objet de la haine de tous ceux qui, me trouvant trop indocile, me poursuivirent à Paris de plaintes et d'accusations de tout genre. J'eus à souffrir de ces manœuvres, quoique je doive rendre au premier consul la justice de dire qu'il ne cessait de me protéger contre les plus perfides insinuations et ne voulut jamais me retirer sa confiance.

Voici maintenant quelle était la situation du pays lorsque j'y arrivai, et la marche que je crus devoir suivre dans le maniement des affaires.

La Corse, ramenée, à l'expiration de ma première mission, sous l'empire de la constitution de l'an III, avait été gouvernée pendant tout le temps que subsista cette constitution, par des administrations de département dont les membres étaient exclusivement choisis parmi les habitants de l'île. Les élections, disputées quelquefois les armes à la main entre les divers partis qui divisaient les familles les plus puissantes par leurs richesses ou leur clientèle, avaient été constamment le